

Je m'appelle M..., j'ai 36 ans et je suis kinésithérapeute. J'habite dans les Alpes. J'ai deux enfants, S... et G....

J'ai rencontré la mère de mes enfants lors d'un stage de fin d'étude. Nous nous sommes mis ensemble près d'un an plus tard. Notre relation fut passionnée. Nous avons rapidement emménagé ensemble. Nous avons vécu ensemble 3 ans avant d'avoir nos enfants.

Notre relation était fluide. Je n'ai pas le souvenir de prise de tête dans notre vie de couple. Nous étions assez fusionnels.

Avec le recul, je pense m'être oublié durant de ces 3 années. Je ne m'en rendais pas compte à l'époque. Faire plaisir à ma compagne me remplissait de bonheur. Mes désirs propres passaient en second plan, sans que cela me gêne. On peut dire que c'est elle qui portait la culotte ! Et ça m'allait.

Les soucis de couple ont débuté après la naissance de notre premier enfant, S.... Comme beaucoup de parents les premiers mois, nous ne savions pas comment faire. Nous formions une équipe soudée. Petit à petit, nos avis ont divergé. J'avais tendance à vouloir laisser mon fils faire ses expériences, sous ma surveillance bien entendu. Elle, à l'inverse, était beaucoup plus dans le contrôle, très stressée par la moindre nouveauté, et Dieu sait s'il y en a à cette époque-là ! Là encore, je pense que de nombreux couples apprennent à 2, avec des avis différents. C'est ce qui fait la force d'un couple parental. Mais dans notre famille, je me sentais empêché, surveillé. Je sentais qu'elle ne me faisait pas confiance, et les tensions allaient s'accroissant. Je me rangeais régulièrement à son point de vue, contre mon gré, pour éviter les conflits. Là encore, avec le recul, j'aurai dû faire autrement.

Notre second fils G... est arrivé 18 mois après notre aîné. Là, les choses se sont empirées.

Durant la grossesse déjà, elle se sentait incapable de s'occuper seule de S.... Ça m'allait bien : je m'en occupais beaucoup plus, l'emmenais à la crèche, allais le chercher, nous passions beaucoup de temps juste tous les deux.

Lorsque G... est né, elle m'a proposé de dormir dans notre bureau car elle allaitait et je travaillais. Lorsque G... a grandi, le bureau est devenu sa chambre, mais la mère a refusé que je revienne dans notre lit conjugal. J'ai dormi 1,5 ans sur le canapé, lui disant régulièrement la souffrance que cela me provoquait. Avec les 2 enfants, elle a eu le besoin de contrôler absolument tout. Elle refusait que je donne à manger à G... car il était plus agité, elle disait qu'il me connaissait moins bien qu'elle. Je ne pouvais pas non plus le prendre dans mes bras. Elle scrutait mes moindres faits et gestes, calculait mes durées de trajets entre le travail et la maison pour être sûre que je rentre bien à l'heure. Le matin, j'emmenais S.... et l'école, et il fallait que je sois là à l'heure l'après-midi car elle ne pouvait pas monter les 3 étages seule avec les 2 enfants. Bien sûr, j'assurai les courses, les trajets de S.... le matin pour aller à l'école, etc... Et à chaque fois, quelque chose n'allait pas. Il fallait qu'elle me reproche une brouille, qui prenait toute son attention. Je me sentais complètement prisonnier. Je n'avais plus aucun libre-arbitre. Progressivement, je n'eus plus aucun désir, aucune envie. Une part de moi était en train de mourir.

18 mois après la naissance de G..., le soir de Noël, nous étions chez ses parents. Une fête de famille était organisée dans une salle des fêtes. La mère de mes enfants a estimé que ce n'était pas pratique d'emmener les enfants, et m'a enjoint de rester à la maison avec eux. J'étais complètement sous son emprise. Je lui ai dit que cela ne me convenait pas mais je n'avais pas la force de lutter contre la décision qu'elle avait déjà prise. J'ai passé ce soir de Noël avec mes 2 fils. J'ai décidé ce soir-là de me séparer d'elle ! La séparation eut lieu le 30 Décembre.

Je désirais dès le départ la résidence alternée, mais elle l'a toujours refusé. Au début, elle voulait dire à mes enfants que j'étais parti en voyage et que je les reverrai dans quelques semaines, le temps

qu'elle se remette.

Bien sûr, je refusais.

Elle ne m'accordait de voir mes enfants qu'un jour par semaine, de 9h à 17h.

Un soir, je suis allé les chercher à l'école et les ai ramenés dans notre appartement (je vivais à l'époque dans un hôtel, assez loin de notre village). Elle n'a pas supporté ça. Elle a alors changé la serrure de l'appartement. Plus tard (5 mois après la séparation), elle m'a proposé, par le biais de son avocat, de les voir un week-end sur 2 et un jeudi soir en attendant une conciliation avec nos avocats. J'ai accepté, et dès lors elle a refusé toute conciliation.

J'ai donc saisi un JAF.

La séparation en tant que telle fut un vrai soulagement pour moi. C'était comme si j'étais une mouche qui avait réussi à se libérer d'une toile d'araignée. J'ai eu le sentiment d'une seconde naissance. C'était un besoin vital. Mais l'éloignement avec mes enfants est une souffrance continue. On apprend à vivre avec mais ça ne cicatrise pas.

3 jours avant la première audience, nous avons reçu les conclusions adverses pleines de fausses accusations (père absent, colérique, etc...). En 3 jours, j'ai pu recueillir 12 témoignages de ma famille d'une part mais également de nos anciens voisins, de l'institutrice de S..... Malgré cela, la JAF a ordonné une résidence chez la mère et un droit de garde classique pour moi, soit 1 week-end sur 2 et moitié des vacances. J'ai fait appel de cette décision, mais la cour d'appel a confirmé le premier jugement, en m'accordant en sus les vendredis soir de sortie d'école jusqu'à 19h (les week-ends où je ne les avais pas).

A chaque nouvelle audience, j'ai le droit à de nouvelles accusations fallacieuses, et un nouvel avocat en face de moi. Elle en est à son 5<sup>ème</sup> avocat en 4,5 ans. Début 2019, elle a déménagé à plus d'une heure de notre village. Je lui ai demandé d'avoir un mercredi sur 2 en lieu et place du vendredi soir. Elle a refusé. J'ai à nouveau saisi un JAF. A cette occasion, elle m'a pour la première fois accusé de violences sur les enfants ! Bien sûr, je n'ai jamais frappé mes enfants !

En tout, en 11 mois, elle a porté 6 plaintes à mon encontre, toutes classées sans suite. Elle a emmené nos enfants voir 3 fois les gendarmes (ils avaient 6 et 4 ans) pour qu'ils racontent que je les frappe. Elle les a emmenés voir plus de 7 fois leur médecin traitant qui a fourni des certificats médicaux (utilisés dans les procédures judiciaires). Elle les a emmenés voir 3 fois un médecin légiste. Elle a même déshabillé notre fils aîné devant sa maîtresse pour lui montrer des bleus que la maîtresse dit ne pas avoir vu.

Une enquête sociale a été conduite sur notre famille. Les éduc' ont pointé du doigt l'emprise que la mère avait sur les enfants, leur incapacité à se détacher de son discours. Sans présence de leur mère, ils n'évoquent pas de violence. Elles ont également pu observer la relation bienveillante que j'ai avec mes enfants et les valeurs humanistes que je leur inculque.

Les éducatrices ont transféré le dossier au Juge pour Enfants. Elles ont préconisé une AEMO et en cas d'échec de celle-ci un placement des enfants chez moi. La Juge a ordonné l'AEMO et une expertise psychiatrique de la mère.

L'AEMO a débuté en Octobre 2019. Elle fut un échec cuisant et s'est terminée en Mars 2020. Les éducatrices (différentes des premières, bien sûr), ont à nouveau pointé les incohérences de la mère, sa tendance à travestir les propos des différents intervenants et sa nocivité sur les enfants. A contrario, elles mettent en avant ma remise en question, mon juste positionnement. Elles ont également préconisé un placement des enfants chez moi.

En Février 2020 une 7<sup>ème</sup> plainte a été déposée contre moi. J'ai été mis en garde à vue. L'enquête est toujours en cours, le procureur demandant une expertise psychologique des enfants. La mère s'est

alors enfuie avec les enfants dans sa famille, en Alsace. Elle y est restée 1 mois. J'ai porté plainte à 2 reprises pour non-représentation d'enfants. La Juge pour enfants (JPE) a ordonné une OPP. Durant l'audience, l'expertise psychiatrique de la mère a révélé un délire paranoïaque, insistant sur sa dangerosité sur les enfants et sur moi-même. Le service qui s'est chargé du placement dans le foyer a également préconisé un placement chez moi.

En raison de l'enquête pénale toujours en cours sur les accusations de violence, la Juge a ordonné la poursuite du placement en lieu neutre jusqu'au 4 Septembre. Mes enfants sont en famille d'accueil depuis le 13 Mars. Au final, depuis 1,5 ans où la mère m'accuse de violence, 6 plaintes sur 7 ont été classées sans suite. Notre famille a été suivie plus de 13 mois par des services sociaux, dont 3 d'entre eux préconisent un placement des enfants chez moi.

Mes souffrent énormément, bien évidemment. Ce sont des enfants globalement joyeux mais mon fils aîné a des accès de violence qu'il ne contrôle pas. Mon second fils bégaye beaucoup, nous le comprenons difficilement. Après, ils ont bien d'autres troubles que je ne vais pas développer ici. J'essaie de les déculpabiliser de la situation mais ils ont été maltraités violemment par leur mère pendant plus d'un an, étant obligés de mentir à mon sujet plus d'une fois par mois face à des adultes.

Entre le 3 Février et le 4 Août, soit en 6 mois, je n'aurai vu mes enfants que 3 heures ! En visites médiatisées. Entre l'enlèvement par leur mère avant le placement, puis le confinement (les enfants étaient placés donc pas de visite) puis l'incapacité de l'ASE à remplir sa mission (c'est-à-dire à organiser les visites médiatisées) je ne les aurai vu que 3 heures.

Aujourd'hui, nous attendons la prochaine audience devant le JPE le 17 Septembre. J'espère que l'enquête pénale sera conclue d'ici là afin que mes enfants puissent être placés chez moi. Nous avons une audience devant le JAF le 22 Octobre où je demande la résidence principale et des visites médiatisées pour la mère.

Je tiens à souligner que les JAF ne sont pas assez formés pour appréhender la complexité d'une famille, contrairement aux juges pour enfants. J'ai vu 5 JAF (2 audiences et une cour d'appel où ils sont 3). J'ai toujours été le seul homme dans ces audiences. Les JAF n'ont jamais soulevé les mensonges de la mère, qui vont crescendo depuis 4,5 ans et qui pourtant ont été largement démontés (j'ai plus d'une trentaine de témoignages dont 2 maîtresses, 2 directrices d'école, la nounou et une animatrice du périscolaire). Ce silence coupable des JAF face aux agissements de la mère est tout autant responsable de la situation actuelle. La mère s'est sentie légitimée dans ses accusations et a persévéré dans sa folie.

Aujourd'hui, je peux dire que je suis un papa en colère car si j'avais fait le quart de ce qu'a fait la mère de mes enfants les choses se seraient passées différemment.

Je ne comprends pas la tolérance aveugle dont elle bénéficie au mépris du bien-être de mes enfants. Je suis un père normal, non-violent, qui aime ses enfants et qui ne demande que le droit de les élever. Je suis en colère qu'on me refuse ce droit. Je suis en colère contre ces juges qui décident sur des convictions personnelles au mépris de l'ensemble de la littérature scientifique sur les enfants de parents séparés qui montrent unanimement les bienfaits de la résidence alternée. Je suis en colère contre leur conception anachronique de la famille qui voudrait que la mère soit la personne la plus à même d'élever des enfants et ce au mépris du père. Je suis en colère contre leur incapacité à traiter les affaires au cas par cas, abordant l'ensemble des éléments qu'on leur fourni pour juger justement. Je suis en colère contre leurs décisions hâtives, à l'emporte-pièce, qui dénigrent systématiquement la place du père.

Mais plus que tout, je suis en colère contre la France qui est incapable de protéger le lien paternel de ses enfants.

J'ai déjà pensé au suicide. Mais je sais que je ne passerai jamais à l'acte. Cela traumatiserait mes enfants. Ils doivent déjà se sentir coupables de la situation. Par contre, si je n'ai pas mes enfants en septembre, je pense que je partirai oui. Pas définitivement. Mais j'aurai besoin de voir ailleurs, quelques mois, quelques années. J'aurai besoin de me reconstruire, de retrouver une certaine beauté dans la vie.

Mon combat quotidien depuis près de 5 ans ne me permet plus ça.

Le chemin de Saint Jacques, une œuvre humanitaire, où juste mon sac à dos et mes godasses pour voir où le vent me portera... je ne sais pas encore. Mais je ne peux plus lutter. Je suis à bout de force.